



IL S'INVITE MAIS NE S'Y PLAÎT PAS

Le 17 Août 2023, nous avons accueilli le détenu K., connu pour être violent, qui dès son arrivée a montré ses compétences. En effet celui-ci a **agressé les agents de police**. Une mise en prévention a été faite. Son parcours arrivant a commencé par 15 jours de QD.

Durant son petit séjour au QD il n'a cessé de **menacer les personnels** (menaces de mort et de représailles à l'extérieur, insultes). Il a projeté sa nourriture, sa vaisselle mais également ses matières fécales. Il urine régulièrement sur le sol et accroche ses couvertures aux grilles afin de cacher la visibilité. **Pas de passage en CDD.**

À sa sortie du QD il a maintenu son comportement agressif en obstruant son œilleton, en se bagarrant en promenade et en détériorant du mobilier de sa cellule.

Le mardi 5 septembre 2023 les menaces proférées ont été mises à exécution. Vers 15h20, il **agresse notre collègue violemment** en lui assénant un coup de poing au visage provoquant un traumatisme crânien. Notre collègue a dû appeler par ses propres moyens des secours, car il a fait un malaise sur le parking.

Nous déplorons l'attitude de notre direction face à cette situation qui n'a **ni pris en charge cette agression ni apporté le soutien adéquat**. Elle a refusé d'appeler une assistance médicale et a également refusé que l'officier d'astreinte accompagne l'agent alors qu'elle s'était proposée. **Il y a un manque de considération de la direction envers le personnel.**

FO justice Saint Etienne exige le transfert disciplinaire de ce fou furieux le plus rapidement possible.

FO justice Saint Etienne reste en soutien des collègues dans les démarches qu'ils souhaitent entreprendre.

FO justice Saint Etienne souhaite un bon rétablissement au collègue.

FO justice Saint Etienne félicite l'ensemble des agents présents sur l'intervention.

FO Justice Saint-Étienne
Le 6 septembre 2023

